TRIBUNAL ADMINISTRATIF du Québec

Montréal, le 24 mai 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR
[redacted]

Maître [redacted]

**Objet : Demande d'accès aux documents**
**V/Réf. : [redacted]**
**N/Réf. : 0801-01-2016-2017-052**

---

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance reçue le 9 mai 2016 et transférée le lendemain à la responsable de l'accès à l'information. Votre demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec tout renseignement qu'il pourrait détenir concernant 9103-3522 Québec inc. et/ou l'immeuble situé au 867-871, rue Principale à Saint-Donat.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé (SAI-M-181198-1102) et un dossier ouvert (SAI-Q-203985-1409) correspondant à votre demande.

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plumitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

***ORIGINAL SIGNÉ***

**Julie Baril**
Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents
des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièces jointes : Plumitifs et avis de recours